

Préavis municipal relatif à une demande de crédit pour le remplacement des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement à la Ruelle du Coteau

---

N° 32/10 juin 2009

**Au Conseil communal de Ballaigues**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. BUT**

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de **CHF 370'000.- TTC** pour financer les travaux de remplacement des conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie, ainsi que la construction de collecteurs séparatifs pour eaux usées et eaux claires à la Ruelle du Coteau et à la Grand-rue, sur un court tronçon.

**2. PREAMBULE**

En début d'année, Bourgeois Vins SA a mis à l'enquête un projet de création de lofts dans les anciennes halles de la Grand-rue 13, dans le cadre d'une transaction avec la société Bernard Nicod, à laquelle le terrain est promis vendu. Deux conduites d'eau, une pour le refoulement depuis la station de pompage de l'Ile et une seconde pour la distribution à partir du réservoir inférieur, traversent actuellement ces halles. Tant que leur affectation n'est pas modifiée, le tracé des deux artères ne pose pas de problème d'exploitation particulier. Par contre, l'aménagement de lofts destinés à l'habitat impose leur déplacement à l'extérieur du bâtiment. Ce déplacement doit tenir compte des possibilités futures de bâtir sur les parcelles n° 104 et 105, c'est-à-dire le terrain qui se trouve entre les halles et la Grand-Rue. C'est pourquoi la seule solution à long terme consiste à détourner la conduite de refoulement depuis la Grand-rue en passant par la Ruelle du Coteau jusqu'à la Route des Planches.

En ce qui concerne la conduite de distribution, son remplacement ne s'impose pas du moment que le réservoir inférieur serait abandonné en parallèle. En effet, cet ouvrage ancien qui a été conçu sans chambre de vannes est obsolète. Il ne répond plus du tout aux exigences actuelles de la législation fédérale sur les denrées alimentaires pour un ouvrage d'eau potable. C'est pourquoi le dossier d'autocontrôle du Service des eaux propose sa mise hors service définitive. Toutefois, cela pose un problème de sécurité d'exploitation par la perte d'un volume de 500 m<sup>3</sup> qui doit être compensé à court terme par la construction d'une seconde cuve au réservoir supérieur, de manière à augmenter son volume de 1'000 à 2'000 m<sup>3</sup> (y compris la réserve incendie), d'une part et disposer d'un unique plan d'eau pour la mise en charge du réseau de Ballaigues, d'autre part. Au vu de ce qui précède, la Municipalité prévoit d'exécuter les travaux d'agrandissement du réservoir supérieur en 2010, afin d'achever la réorganisation du réseau nécessitée par l'abandon du régime de pression du réservoir inférieur. Entre-temps, par sécurité, une conduite de distribution, d'un diamètre limité, sera posée sur le tronçon de la Ruelle du Coteau.

En parallèle au remplacement de la conduite de refoulement, les travaux constituent une opportunité pour poursuivre la séparation des eaux claires et des eaux usées sur le territoire communal, en application des propositions du plan général d'évacuation des eaux.

Enfin, les travaux nécessaires aux réseaux d'électricité, de gaz et de téléseu seront coordonnés avec VOS Energies, tandis que Swisscom sera contacté pour le réseau de téléphonie fixe.

### 3. TRAVAUX PROJETES

Actuellement, la conduite de distribution de la Grand-rue est en fonte diamètre 80 mm, alors que le système d'évacuation des eaux est unitaire aussi bien à la Grand-rue qu'à la Ruelle du Coteau. Le projet prévoit donc les travaux suivants entre les points A et C (voir ortho photos annexées au préavis) :

#### 3.1. Tronçon A-B, 100 mètres, Ruelle du Coteau ;

- Pose d'une conduite de refoulement et distribution en polyéthylène PE 100, diamètre extérieur 225 / diamètre intérieur 198.2 mm PN 10. Transfert des prises privées sur la nouvelle conduite.
- Pose d'un collecteur PVC diamètre 200 mm pour eaux usées, avec enrobage de béton. Construction de quatre chambres de contrôle.
- Pose d'un collecteur PVC diamètre 350 mm pour eaux claires, avec enrobage de béton. Construction de quatre chambres de contrôle.

#### 3.2. Tronçon B-C, 60 mètres, Grand-rue ;

- Pose d'une conduite de refoulement et distribution en polyéthylène PE 100, diamètre extérieur 225 / diamètre intérieur 198.2 mm PN 10. Transfert des prises privées sur la nouvelle conduite.
- Pose d'un collecteur PVC diamètre 200 mm pour eaux usées, avec enrobage de béton. Construction d'une chambre de contrôle.
- Pose d'un collecteur PVC diamètre 300 mm pour eaux claires, avec enrobage de béton. Construction d'une chambre de contrôle.

Avant le début des travaux, les propriétaires concernés seront contactés pour définir les modalités de raccordement en système séparatif de leur bâtiment. Après travaux, tous les raccordements privés seront contrôlés.

Le cas échéant, le calcul de répartition des frais de génie civil pour les services souterrains intéressés à participer à la fouille commune sera établi le moment venu.

### 4. DEVIS ESTIMATIF

Le montant des travaux est estimé à environ CHF 370'000.- TTC. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs conseils qui travaille régulièrement pour le Service des eaux. Il est basé sur les prix pratiqués couramment pour ce genre de travaux. Il s'établit de la manière suivante :

4.1. Tronçon A-B :			
- Collecteurs et chambres	CHF	141'500.00	
- Conduite d'eau	CHF	<u>74'400.00</u>	
			CHF 215'900.00
4.2. Tronçon B-C :			
- Collecteurs et chambres	CHF	74'500.00	
- Conduite d'eau	CHF	<u>53'100.00</u>	
			CHF 127'600.00
<b>Total général HT:</b>	<b>CHF</b>	<b>343'500.00</b>	
TVA 7.6 % :	CHF	<u>26'100.00</u>	
<b>Total général TTC:</b>	<b>CHF</b>	<b><u>369'600.00</u></b>	

En ce qui concerne les subventions pour la défense incendie, l'ECA considère les conduites qui alimentent les bornes-hydrantes, sans tenir compte des frais de transfert des prises privées. Pour les travaux à la Ruelle du Coteau et à la Grand-rue, la Commune peut ainsi s'attendre à une allocation de l'ordre de CHF 22'000.-. D'autre part, M. Bernard Nicod, promoteur du projet de construction de lofts s'est déclaré d'accord de participer aux frais de déplacement des conduites d'eau traversant la construction pour une somme forfaitaire de 64'500.- fr.

## **5. CONCLUSIONS**

VU le présent préavis relatif à une demande de crédit de **CHF 370'000.- TTC** pour le remplacement des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement à la Ruelle du Coteau.

OUÏ le rapport de la Commission chargée de son étude;

### **Le Conseil communal de Ballaigues décide**

- 1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement à la Ruelle du Coteau et à la Grand-rue,**
- 2. d'autoriser la Municipalité à financer les travaux par la trésorerie courante et par prélèvements aux provisions ad hoc inscrites au bilan puis d'amortir la dépense sur une durée de 30 ans.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire :

Raphaël Darbellay

J.-Daniel Bezençon

Annexe : ment.